

28-09-2021

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, TENUE À HUIS CLOS EN VERTU DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL 2020-004 DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, LE 28 SEPTEMBRE 2021 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS PAR VIDÉOCONFÉRENCE:

Membres du conseil :

M. Gyslain Loyer, district n° 2;
M. Denis Renaud, district n° 3;

M. Pierre Lépicier, district n° 4;
M. Sylvain Trudel, district n° 5;
M. Luc Ducharme, district n° 6;

Assistent également, M^{me} Audrey Boisjoly, présidente et mairesse, M. Jeannoé Lamontagne, directeur général/secrétaire-trésorier et M^{me} Marine Revol, directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe. La conseillère, M^{me} Maryse Gouger, est absente.

439-2021

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté ainsi :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Avis de motion – Règlement 430-2021 relatif au déneigement de la partie privée des rues des Sources, des Ormes, des Bouleaux et de la Montagne;
4. Course Terry Fox;
5. Approbation du cahier de charges – TP-IN10.31-2021 – Étude d'opportunité – Réfection de la rue Principale;
6. Autorisation à la direction du Service des loisirs, culture et vie communautaire pour déposer une demande au Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air (PAFSSPA);
7. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Point n° 2

Période de questions

La séance ayant été tenue en vidéoconférence, il n'y a aucune question en provenance du public.

440-2021

Avis de motion –
Règlements 430-2021 relatif au déneigement de la partie privée des rues des Sources, des Ormes, des Bouleaux et de la Montagne

Le conseiller M. Pierre Lépicier donne avis de motion que lors d'une prochaine séance sera adopté le Règlement 430-2021 relatif au déneigement de la partie privée des rues des Sources, des Ormes, des Bouleaux et de la Montagne.

Ce projet de règlement a été déposé conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec.

➤ *Ce projet de règlement se trouve dans le dossier du Règlement 430-2021*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

441-2021

Course Terry Fox

CONSIDÉRANT la demande de l'école secondaire de l'Érablière afin d'obtenir l'autorisation de la Municipalité pour la tenue de la Course Terry Fox 2021;

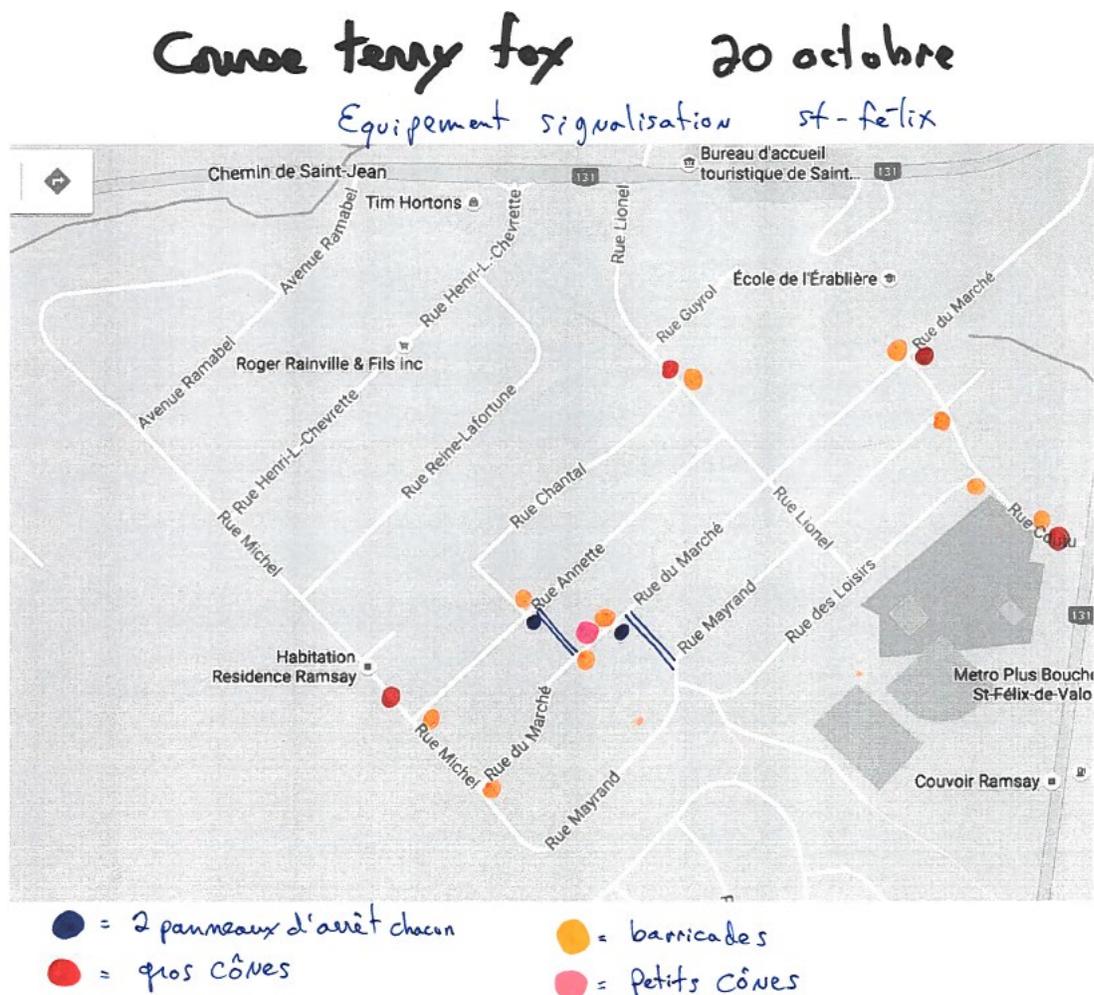
CONSIDÉRANT QUE cette course offre une belle visibilité à notre Municipalité et un apport économique à nos commerçants;

CONSIDÉRANT les demandes de l'école secondaire de l'Érablière d'obtenir :

1. 10 barricades;
2. 10 petits cônes;
3. 4 gros cônes;
4. 4 panneaux d'arrêts.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Luc Ducharme appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu d'accepter les demandes faites par l'école secondaire de l'Érablière et autoriser le responsable du projet à organiser la Course Terry Fox 2021 sur certaines rues de la Municipalité, en réservant une seule voie pour les coureurs, selon le trajet suivant :



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

442-2021

Approbation du cahier de charges – TP-IN10.31-2021
– Étude d’opportunité –
Réfection de la rue Principale

CONSIDÉRANT que la réfection de la rue Principale doit être effectuée;

CONSIDÉRANT les différentes étapes à coordonner avec le Ministère des Transports du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu :

1. d’accepter le cahier de charges n° TP-IN10.31-2021 pour l’étude d’opportunité – Réfection de la rue Principale;
2. d’effectuer des demandes de prix.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

443-2021

Autorisation à la direction du Service des loisirs, culture et vie communautaire pour déposer une demande au Programme d’aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d’activités de plein air (PAFSSPA)

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu d’autoriser le directeur du Service des loisirs, culture et vie communautaire de déposer une demande au Programme d’aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d’activités de plein air (PAFSSPA).

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

444-2021

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier, il est résolu que la présente séance soit levée à 20 h 03.

Audrey Boisjoly
Mairesse

Jeannoé Lamontagne
Directeur général/secrétaire trésorier

« Je, Audrey Boisjoly, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal ».